



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 63 (1965), p. 37-72

Bernard Boyaval

Les ostraca d'Edfa.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711707	????? ?????????? ??????? ??? ?? ????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
????? ??? ? ??????? ??????? ?? ??????? ?????????? ????????????		
????????? ??????? ??????? ?? ??????? ?? ??? ??????? ??????:		
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	<i>Tebtynis VII</i>	Nikos Litinas
9782724711257	<i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>	Jean-Charles Ducène

LES OSTRACA D'EDFA

PAR

B. BOYAVAL

Qu'il nous soit permis, au seuil de cet article, d'exprimer notre reconnaissance à M. OCTAVE GUÉRAUD qui nous a généreusement offert de publier ces ostraca jadis copiés et annotés par lui. C'est avec joie que nous lui dédions ces lignes qui lui doivent tant.

Ces pièces sont arrivées en 1944 au Musée du Caire et y ont été enregistrées sous les numéros 86.989 à 87.046 du Journal d'Entrée.

Trouvées à Edfa au cours d'une prise de sebakhs, elles forment un ensemble si homogène qu'on peut leur supposer une origine commune et penser qu'elles ont été mises à jour au même endroit ou du moins à peu de distance les unes des autres. Mais nous ne savons rien sur leur position au moment de la découverte ni sur les ruines de bâtiments antiques qui pouvaient subsister là. Le nom d'Edfa désigne une localité de Haute-Egypte située dans la province de Girgeh (district de Sohag), à six kilomètres environ de cette dernière cité, au nord du Couvent Rouge (Deir el-Aḥmar). Jusqu'à présent, aucune découverte archéologique n'a attiré l'attention sur cette bourgade et on a bien du mal à grouper autour de son nom quelques références. Le site est ancien mais mal connu parce que des constructions modernes le recouvrent à peu près entièrement. Parfois la disparition d'un bâtiment récent permet de deviner ce que devaient contenir les couches inférieures du sol. Dans son article intitulé *Villes et légendes d'Egypte*, V : *le village d'Edfa, son passé médiéval, gréco-romain et pharaonique*, M. SERGE SAUNERON a montré que l'agglomération actuelle recouvre un site grec appelé **Ītos* ou **Ītov*⁽¹⁾ et un site pharaonique antérieur nommé *'Itb* et mentionné sur une liste du mammisi romain de Dendéra ainsi qu'à Edfou (v. *BIFAO*, 62, p. 42-50).

⁽¹⁾ Nous employons à dessein **Ītos*-**Ītov* précédés de l'astérisque des formes reconstituées, car aucun texte ne donne le nominatif

de ce toponyme; nous ne connaissons que son génitif et son datif.

Les papyrus grecs mentionnant **Ιτος*-**Ιτον* sont *P. Lond.* 219 (b) et 220, *P. Würzb.* 7 et *P. Gen. Inv.* 108, mais aucun ne nous fournit de renseignements précis sur cette localité. *P. Lond.* 219 (b), 1-2 (II^e siècle av. J.-C.) contient le testament d'un certain Paniskos, rédigé dans cette bourgade :

-----]θ ἐν Ἰτω τῆς Θησαίδος ἐπὶ Ζήνωνος [ἀ]γορανόμου του
----ταῦτε διέθετο ν]γιαίνων νοῶν καὶ Φρονῶν Πανίσκος ὁς καὶ Πετεμῆνις

P. Lond. 220, I, 17-18 (133 av. J.-C.) présente un texte mutilé et inutilisable :

-----]κατιου συν[παρ]όντος τῆ Θεο[ξένη . . . Z]ήνωνος του
-----]ος τῶν ἐξ Ἰτ[ου] σηρατιωτῶ[ν]ιατο διὰ του

P. Würzb. 7, 2-6 (II^e siècle av. J.-C.) est aussi peu explicite que les précédents :

[§]ξ ἀνδρ[. . .]
[κ]αὶ τῶν ἀλλων[. . .]
τοῖς ἐν Ἰτωι τετ[αγμένοις σηρατιώταις . . .]
κατὰ τὰς παρ[. . .]
γράψον ἀπὸ τῆς[. . .]

A ces trois textes ptolémaïques, ajoutons *P. Gen. Inv.* 108, L, 5 (milieu du III^e siècle ap. J.-C.), publié par V. MARTIN dans *Recherches de Papyrologie II*, qui nous parle des biens d'un certain Apollon ἀπὸ Ἰτον.

A ces quatre attestations, les ostraca que nous présentons en ajoutent sept autres en 23,4, 24,5, 25,4, 27,3, 40,2, 48,2 et 50,2. Par leurs dates, ils nous offrent un témoignage à peu près contemporain de ceux de Dendéra et d'Edfou et surtout, trouvés à Edfa et citant **Ιτος*-**Ιτον*, ils montrent que la ville arabe recouvre bien le site antique.

ÉTUDE D'ENSEMBLE

Ces ostraca sont de trois sortes :

1. Trente-trois d'entre eux présentent l'impératif aoriste *δέσ* et un personnage y invite un subordonné appelé *δρυθοτρόφος* à livrer à un tiers une certaine quantité d'œufs et de volailles. Ces pièces peuvent être considérées comme des « ordres de livraison ». Ce sont 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 51, 52 et 54. On ne peut savoir si 50 en fait partie.

2. Huit autres, qui présentent la forme *ἔσχον*, sont des « reçus » par lesquels les destinataires attestent une arrivée de marchandises : 23, 24, 25, 26, 27, 40, 41 et 53. Les cinq premiers obéissent au même schéma :

1. Le destinataire se désigne au nominatif.
2. Il atteste qu'il a reçu volailles et œufs.
3. Il désigne leur expéditeur puis dénombre les pièces reçues.

40 et 41 présentent le schéma épistolaire *ἀ δεῖνα τῷ δεῖνι χαιρεῖν*; 53 est très mutilé.

3. Neuf ostraca ne comportent pas de verbe qui indique la réception ou la livraison : 14, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 29 et 32. Ce sont des « bons de sortie » enregistrant un départ de marchandises⁽¹⁾.

Nous avons laissé de côté 57 (liste de noms auxquels correspondent des quantités minimes de têtes de bétail) et 28, 30, 31, 55, 56 et 58 qui offrent un texte trop bref ou trop douteux.

L'examen des écritures donne des résultats fragmentaires : 1 et 2 viennent de la même main, peut-être du même vase mais ne se raccordent pas. 3 et 4, 8 et 9 viennent des mêmes mains, des mêmes vases et se raccordent. 18, 19, 20 et 22 forment un groupe. De même 35 et 36, 37 et 39. En 31, le changement d'écriture correspond à l'apparition d'un nouveau personnage : d'une écriture plus grosse, il est peut-être de la main de Hiérax (*δι' εὐοῦ Ἱέραξ(ος)*) ; on peut en rapprocher 45, 46, 51, 52 et probablement 54 (l. 7).

* * *

Hormis 53, 54 et 57 (sans date), 24 et 27 (mention d'un mois), 28, 55, 56 et 58 (inutilisables), les autres pièces portent un mois et une année.

La place en est variable ; dans les reçus, elle est généralement à la fin : 23, 5, 25, 7, 26, 5, 40, 7-8, 41, 6-7. Dans les ordres de livraison, elle se déplace. Nous trouvons d'abord un lot où la date est intercalée entre le total des marchandises et le nom de celui qui a donné l'ordre de livraison : 1, 4 ; 2, 6 ; 3, 6 ; 4, 5 ; 5, 6 ; 6, 6 ; 7, 5 ; 8, 5 ; 9, 4 ; 10, 4 ; 12, 4 ; 14, 6 ; 15, 6 ; 16, 4. Dix-sept pièces portent

⁽¹⁾ Cf. CRAWFORD, *Papyri Michaelidae*, ostraca n° 63-124 : ces 62 pièces, datant de la première moitié ou du milieu du III^e siècle ap. J.-C., proviennent en bloc d'un domaine panopolitain et présentent la même alternance

d'« ordres de livraison » (63 : *Δὸς πυρένι περὶ δψονίου ἀρκος ἀρτάεας κύ μάτια ξ*) et de « bons de sortie » sans verbe (79 : *Μεσορὴ ἀρτοκόπωι πυροῦ ὁ ία*).

la date à la fin : 30, 3 ; 33, 6-7 ; 34, 4 ; 35, 8 ; 36, 7 ; 37, 4-5 ; 38, 5-6 ; 39, 4-5 ; 43, 7 ; 44, 6-7 ; 46, 5 ; 47, 5-6 ; 48, 6 ; 49, 9 ; 50, 5-6 ; 51, 7 et 52, 6. En 17, 19, 20, 21, 22 et 31, la date est en tête. Trois pièces présentent une disposition peu commune : le mois est au début et l'année à la fin (18, 29 et 32). Un cas vaut d'être noté : en 11 et 13, la souscription finale *ω(αρά) Ἀρεμῆ(φιος)* *Φροντ(ιστοῦ)* a disparu à cause d'une ébréchure probablement ; on pourrait classer ces deux pièces dans le premier lot, ce qui donnerait au groupe 1-16 une parfaite homogénéité.

D'après l'écriture, nos ostraca sont de la première moitié du III^e siècle ap. J.-C., mais ne portent jamais le nom d'un souverain régnant. Leurs quantièmes d'années s'échelonnent d'1 à 8 ; comme ils ont une étroite parenté et ont été probablement trouvés ensemble, ils ne peuvent être éloignés chronologiquement les uns des autres et leurs dates doivent appartenir au même règne ou couvrir la fin d'un règne et le début du suivant.

Nous venons de remarquer l'homogénéité du groupe 1-16 ; étudiés de plus près, ces ostraca présentent plusieurs ressemblances : le destinataire est toujours l'*ἀρνίθοτρόφος Ἀρεμῆφις* ; ils sont tous sauf 14 des ordres de livraison ; ils émanent tous d'un autre *Ἀρεμῆφις*, *ἀντιγραφεύς* (en 1, 5 ; 2, 7 ; 3, 7 ; 4, 6 ; 5, 8 et 6, 7-8) ou *Φροντιστής* (en 8, 6 ; 9, 5 ; 10, 5 ; 12, 5 ; 14, 7 ; 15, 7 et 16, 5) ; ils obéissent au même schéma :

1. L'adresse à l'*ἀρνίθοτρόφος*.
2. L'ordre à l'impératif.
3. La mention du motif et du destinataire.
4. La quantité à livrer.
5. Le total.
6. La date.
7. La mention du second *Ἀρεμῆφις*.

L'unité de composition est évidente. Or, ces ostraca s'échelonnent entre les années 1, 2 et 5. Si on les place dans cet ordre, on doit admettre une lacune inexpliquée en 3 et 4. D'autre part, celui qui donne les ordres est *ἀντιγραφεύς* en l'an 1 jusqu'à 9 Pachôn, *Φροντιστής* pendant les derniers mois de l'an 1 et l'an 2, puis redevient *ἀντιγραφεύς* dans les pièces de l'an 5. Il est plus satisfaisant de considérer que les pièces de l'an 5 indiquent la fin d'un règne et celles des ans 1 et 2 le début du

suivant. Αρεμῆφις connaît ainsi une ascension normale : en l'an 5, il est ἀντιγραφεύς, en l'an 1 du règne suivant, il l'est encore jusqu'au 9 Pachôn puis devient φροντισῆς.

BGU, I, 14 (255 ap. J.-C.) confirme cette hypothèse en prouvant la supériorité du φροντισῆς sur l'ἀντιγραφεύς. Les comptes d'une exploitation agricole y sont rendus par le φροντισῆς Αὐρηλίος Ἀπολλάνιος qui, en VI, 9-12, inscrit après lui son « aide » et ensuite seulement l'ἀντιγραφεύς :

δψωνίων ὁμοῖως ἐμοὶ Ἀπολλωνίῳ	Σρκ
βοηθῷ μου	Σπ
Ἀπολλωνίῳ ἀντιγρ(αφεῖ)	[..]
καμηλάταις γ[...]α.[....]	

On voudrait connaître la somme réservée à ce dernier. En tout cas, les deux premières lignes indiquent une gradation descendante. Les ostraca d'Edfa prouvent aussi cette supériorité puisque Hiérax, ἀντιγραφεύς en 45, 5 et 46, 2 (15 et 30 Mésoré de l'an 7) devient φροντισῆς en 51, 2-3 (Pharmouthi de l'an 8) puis οἰκονόμος en 52, 1-2 (23 Mésoré de l'an 8 peut-être).

Il faut donc grouper les ostraca dans l'ordre 5, 1, 2 des quantièmes. Dans la première moitié du troisième siècle après Jésus-Christ, seul Elagabal possède des dates de règne qui coïncident avec cet ordre. Il est assassiné le 11 mars 222 (15 Phaménôth de l'an 5 de son règne) puis commence en Pharmouthi l'an 1 de son successeur Alexandre-Sévère. Or, le dernier ostracon de l'an 5 (4) date de Phaménôth et le premier de l'an 1 (5) de Pharmouthi. Bien sûr, on objectera que 4 a perdu le quantième de son mois et que 5 n'en a peut-être jamais eu (à moins qu'on n'y lise φαρμοῦ δ). De toute façon, ce quantième n'aurait guère d'intérêt : la nouvelle de l'assassinat d'Elagabal n'a pu parvenir en Egypte avant plusieurs jours. Celui de Phaménôth pourrait donc être postérieur au 15 sans infirmer cette hypothèse ; d'autre part, peu importe celui de Pharmouthi puisque le mois entier appartient à l'an 1 d'Alexandre-Sévère. On peut donc considérer comme certain que les ostraca 1-16 appartiennent à la dernière année d'Elagabal et aux deux premières d'Alexandre-Sévère.

Les pièces 33-54 se ressemblent aussi : hormis 40 (inutilisable), 49 (où le nom de celui qui ordonne la livraison n'est pas indiqué), les autres ostraca émanent d'Αὐρηλίος Πανισκός ou d'un de ses agents. 33, 34, 37, 38, 39, 45, 46, 47, 48,

50 (?), 51, 52 et 54 proviennent de lui (ainsi que 41 et 53 qui sont des reçus). Ses subordonnés sont Αὐρηλίος Πετερμούθης (36, 2-3 ; 42, 1 ; 43, 1 ; 44, 1 ; 45, 2 (?)), Αὐρηλίος Νουμήνιος (35, 1 ; 36, 1 ; 37, 2-3) et Ιέραξ (45, 5 ; 46, 2 ; 51, 2 ; 52, 1 ; 54, 7 (?)). Sauf 49 et 53, ces documents reproduisent le schéma épistolaire ὁ δεῖνα τῷ δεῖνι χαίρειν, tandis que le groupe 1-16 suit l'ordre τῷ δεῖνι παρὰ τοῦ δεῖνος. Leur disposition est la même :

1. L'auteur de l'ordre de livraison se présente au nominatif.
2. Il désigne l'ὑπνιθοτρόφος chargé d'exécuter l'ordre.
3. Il lui adresse son salut et l'ordre.
4. Il lui indique le motif, le destinataire, la quantité à livrer.
5. Il termine généralement par la date.

Les pièces de ce lot qui ont gardé une date s'échelonnent entre les années 6, 7 et 8 (seul 33 date peut-être d'un an 5) et appartiennent donc au règne d'Alexandre-Sévère. Il y aurait entre la dernière du groupe 1-16 et la première du groupe 33-54, un intervalle de deux ans (les années 3 et 4 d'Alexandre-Sévère) qui pourrait expliquer les différences formelles des deux lots.

Restent les ostraca 17-32. Sauf 32 qui est probablement d'un an 5, ils appartiennent aux années 2, 3 et 4 d'Elagabal ou d'Alexandre-Sévère. Un choix est possible : 31 porte le nom d'Hiérax et date de l'an 4 ; ce personnage réapparaît en 45, 46, 51, 52 et 54 ; or 45 et 46 datent de l'an 7, 51 de l'an 8. On peut penser que l'an 4 de 31 appartient au même règne que 7 et 8 de 45, 46 et 51. On attribue donc plus volontiers ce lot au règne d'Alexandre-Sévère.

* * *

Ces ostraca donnent des renseignements intéressants sur l'onomastique locale. En effet, certains anthroponymes sont des noms de terroir qui s'expliquent par des cultes régionaux. M. SERGE SAUNERON, dans l'article cité plus haut, signale l'existence d'un Horus *Iounmoutef* à Edfa. Le mastaba de Kayemrê, un sarcophage du Moyen-Empire provenant de la nécropole d'Akhmîm, une inscription d'Abydos, les listes géographiques de Médinet-Habou, d'Edfou et de Dendéra l'attestent. Or, on trouve ici des noms propres (*Óρουμῆφις*, *Óρομῆφις*, *Ἄρουμῆφις*, *Ἄρομῆφις*) dans lesquels

M. SAUNERON propose de voir la transcription grecque d'*hr-iwn-mwt.f*⁽¹⁾. Le culte d'Horus explique aussi probablement que deux personnages portent le nom de Αρεμῆφις courant dans cette région (cf. P. COLLART, *Les papyrus grecs d'Akhmîm à la Bibliothèque Nationale de Paris* : VI, 25 ; VII, 3, 11, 20, 33 ; VIII, 11), nom que SPIEGELBERG fait remonter à *hr-mb:f* (*Ägyptische und Griechische Eigennamen aus Mumienetiketten der römischen Kaiserzeit*, p. 2*-3*, n° 16, a).

Autre cas intéressant, celui des Αρεμῆφις, Αρομῆφις et Φεναρομῆφις. Dans une note qu'il nous a aimablement communiquée, le même auteur propose d'y voir une structure de base Hor-en-païs, -en- étant la préposition égyptienne *-n-* ou *-m-* (« Horus de ... »). Le dernier élément du mot serait donc un toponyme. On peut penser à *hr-n-p* (Horus de Buto), attesté dans la région d'Akhmîm, mais il est étonnant que la consonne *p*, prononcée *pé* ou *pa*, s'accompagne en grec de la diphongue *αι*. On fait la même remarque pour *hr-n-ipw* (Horus d'Ipou). Signalons qu'on a parfois identifié *ωδις* (var., semble-t-il, *ωδισ*) à *p; ihw* « l'étable », « le camp » (cf. E. OTTO, *Topographie des thebanischen Gaues*, p. 80-81) et qu'on connaît par une inscription de Karnak (P. BARGUET, *Le Temple d'Amon-Rê à Karnak*, p. 49) un Horus « *n-p; ihw* » qui serait très proche de Hor-en-païs. Mais on ne peut localiser sûrement son culte⁽²⁾.

* * *

Par leur nombre, ces textes constituent l'ensemble le plus riche et le plus cohérent que nous possédions sur l'élevage des poulets et ceux qui en faisaient profession. Mais s'ils nous permettent de deviner l'existence d'un système d'élevage, ils ne nous donnent de détails que sur l'aspect administratif du problème, car ce sont des pièces de comptabilité enregistrant des « entrées » et des « sorties ».

Par Diodore de Sicile (I, 74), nous savons que, dans l'antiquité, on vantait la compétence des éleveurs égyptiens ; on devine qu'ils devaient pratiquer une sorte d'incubation artificielle, mais on aurait aimé qu'il fût plus précis sur cette opération. Les papyrus ne nous apportent pas non plus beaucoup de renseignements sur les techniques de l'élevage. Leurs rédacteurs n'éprouvaient pas le besoin de décrire des opérations pour eux banales et quotidiennes.

⁽¹⁾ Cette étymologie permet d'écartier les leçons Αροτιμῆφις (24,4) et Οροτιμῆφεις (25, 3-4) paléographiquement possibles.

⁽²⁾ Le papyrus grec d'Akhmîm VII, 120 (197 ap. J.-C.) atteste Σεναρεμῆφις et SB. 7071 (étiquette de momie) Αρεμῆφις.

Pour désigner les ouvriers chargés d'élever du bétail ou d'autres volailles que les poulets, on trouve dans les papyrus les termes suivants : pour les oies *χηνοστρικές* et *χηνοτρόφος* (*W. Ostr.* II, 304, 3 ; *P. Oxy.* XVI, 2044, 12 ; *Stud. Pal.* III, 645, 3) ; pour les pigeons *περιστεροτρόφος* (*P. Cairo Zen.* 59.498, 2) ; pour les chevaux *ἵπποτρόφος* (*BGU*, 151, 3) ; pour les ânes *ὄνοτρόφος* (*P. Lips.* 97, VIII, 20). Mais, pour les poulets, le seul terme attesté jusqu'à présent était *ὄρνεοτρόφος* (*BGU*, 725, 7 et 29) et *ὄρνιθοτρόφος* ne se présentait que dans le passage cité plus haut de Diodore. MARIA COBIANCHI (*Ricerche di ornitologia nei papiri dell'Egitto greco-romano, Aegyptus* XVI [1936], p. 141) attribuait le silence des papyrus sur ce point à l'inefficacité d'un personnel spécialisé. On aurait confié cette tâche aux travailleurs les plus humbles parce qu'elle ne réclamait pas de compétence particulière. Or, les ostraca d'Edfa nous apportent de ce mot autant d'exemples qu'on peut en souhaiter et permettent d'affirmer que l'élevage des poules et des poulets était bel et bien confié à un personnel spécialisé comme celui des oies ou des pigeons⁽¹⁾.

En dehors de 18, 22, 41 et 47 qui ne comportent que des livraisons d'œufs, on trouve la nomenclature suivante :

1. *τοκάς* en 1, 2, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 23, 24, 25, 26, 29, 31, 32, 33, 38, 39, 42, 6 et 8, 43, 44, 45, 46, 48, 50, 51, 52, 53 (*δοκαδᾶς*) et 54.
2. *ὄρνις τοκᾶς* en 3, 4 et 49.
3. *ὄρνις* en 27, 30, 35, 40 et 42.
4. *ὄρνιθον* en 13, 36 et 37.
5. *νομάδιον* en 33, 5 et 34, 3.

Ce dernier appelle une remarque : *νομᾶς ὄρνις* désigne la pintade, fort appréciée à l'époque romaine, et dont l'élevage était une spécialité des paysans égyptiens. C'est elle qu'exalte Encolpe (*Satyricon* XCIII) :

« Ales Phasiacis petita Colchis
atque Afræ volucres placent palato
quod non sunt faciles.»

⁽¹⁾ L'élevage des poulets semble même avoir été une spécialité de cette région comme le montrent les ostraca panopolitains édités par

CRAWFORD (*Papyri Michaelidae* n° 80, 81, 82, 83) qui contiennent des ordres de livraison pour leur nourriture.

(« Le faisan qu'on va chercher en Colchide, les *pintades africaines* plaisent à notre palais car ce sont oiseaux rares» (trad. ERNOUT, Budé). Martial la décrit aussi dans la basse-cour de son ami Faustinus (*Epigrammes* III, 58, 12-16).

Le mot *vouαδιον*, non attesté dans le *Liddell-Scott*, désigne donc le pintadeau.

ÉTUDE DE DÉTAIL

A.—*Ostraca 1-16*. Les motifs des livraisons et leurs destinataires méritent quelques remarques. Volailles et œufs sont offerts *ὑπέρ σπονδῆς* (4 et 16) *eis τρύγην* (11) et surtout *eis παράστασιν* (1, 3, 5, 7, 8, 9, 10, 12, 13 et 14). *Σπονδή* désigne un présent, une menue gratification en nature (cf. S. EITREM, « *A few remarks on σπονδή, Σαλλός and other extra payments in papyri* », *Symbolae Osloenses*, XVII, 1937, p. 26-48). En 11, 2, la livraison a lieu *eis τρύγην χωρίων*, c'est-à-dire pour la vendange⁽¹⁾. *Παράστασις*, pour désigner les visites de fonctionnaires à l'occasion desquelles les paysans offraient des présents en nature, est un peu surprenant. Mais *P. Oxy.* XVII, 2139 (II^e-III^e siècle ap. J.-C.) confirme le sens de « venue, arrivée » :

Θάντι ὀρυειθῆ
 δὸς *eis παράστασιν*
 στρατηγοῦ ὄρυειθ(ας) δ
 δραχμῶν δέκα. [
 5. (ἔτους) δ, Φαμεν[ώθ.. .
 ω(αρὰ) Σπαρτ[ιάτου?

HUNT avait été frappé de l'emploi de ce mot (*o. l.*, p. 257, note 2). Les ostraca d'Edfa en fournissent dix exemples.

A trois reprises, ces ostraca offrent un texte peu clair : en 3, 2, il s'agit d'une livraison *eis παράστασιν τῷ επιδημοῦ(σαντι)*. On pourrait interpréter *τῷ επιδημοῦ(σαντι)* *ὀρυιθ(οτρόφωι)*, mais le verbe *επιδημεῖν* ne convient guère pour un *ὀρυιθοτρόφος*. Mieux vaut admettre que le rédacteur a écrit *τῷ επιδημοῦ(σαντι)* sans autre précision parce qu'il ignorait le nom et la fonction du visiteur. En 7, nous ne savons qui est *Ἄγρικόλ(ας)* (v. PAPE-BENSELER). Employé probablement au datif (constructions parallèles en 1, 3, 5, 8, 9, 10, 13 et 14), ce nom propre n'est pas attesté dans

⁽¹⁾ CRAWFORD, *Papyri Michaelidae*, n° 115 : Δὸς *eis τρύγην ἀρτάξη*.

le *Namenbuch*. En 12, seul l'A initial du nom est préservé. Il manque six à sept lettres. L'homogénéité du groupe est telle qu'on peut supposer Ἀγρικόλας, mais nous ne nous dissimulons pas l'extrême fragilité de cette hypothèse.

Les destinataires sont variés, hauts fonctionnaires de l'administration ou employés du village ; on trouve successivement :

1. Un stratège : 1, 2 ; 5, 2-3 ; 9, 2-3. Le personnage n'est pas nommé.

2. Un préfet : 10, 2-3. On pourrait faire δέπαρχος un nom propre, mais il n'y en a qu'un seul exemple (*SB*, I, 259). Est-ce le préfet d'Egypte en personne ?

3. Επιχώριος ἐπισκέπτης δερόχου : 8, 2-3 et 14, 2-3. C'est un fonctionnaire chargé d'une de ces ἐπισκέψεις dont WILCKEN a montré le mécanisme (*Grundzüge*, p. 176 sq; 206 sq; 228 sq). Les variations de la crue obligeant l'administration à procéder à des inspections, les scribes dressent des listes par villages et les transmettent aux membres des commissions qui viennent vérifier sur place. C'est à cette étape du circuit administratif que 8 et 14 font allusion : Επιχώριος est venu au village et on le remercie par un menu présent. En même temps que lui, les villageois récompensent les géomètres (6, 2-3) qui collaborent à l'ἐπισκέψις.

4. Le décurion Isidorianus : 13, 3. Il est chargé de la police locale. L'abréviation χ qui le désigne, caractérise les δεκαδάρχαι (*P. Oxy.* 64, 1-2 [iv^e siècle ap. J.-C.]) : π(αρὰ) χ κωμάρχαις καὶ ἐπιστάτη εἰρήνης κώμης Τῆσως). Il commande probablement le poste de police voisin et on lui livre quatre poulets pour le remercier d'être venu.

Restent les pièces où le rédacteur n'a pas indiqué le motif des livraisons. Sans doute faut-il y voir aussi des gratifications destinées à remercier les clients du domaine. En 2, ordre est donné d'envoyer quatre poules au fils d'Hérakléïdès. Notons la mention de Τριφιον (cf. *SB*, 1250). C'est aujourd'hui Sohag (H. GAUTHIER, *BIFAO*, IV : *Notes géographiques sur le nome panopolite*, p. 78-79). En 15, 2-3, Pachoumétis reçoit trois poules et trente œufs pour un achat de vin : c'est probablement ὑπέρ σπουδῆς, comme en 4, 2.

Tous ces ordres de livraison portent sur des œufs et des volailles. C'est l'usage d'en offrir en toutes circonstances ; au souverain : *P. Cairo Zen.* IV, 59.562, 16-19 (253 av. J.-C.) : [χῆν]ας σιτευτὰς ν, δρυεα ἀγ[ρια δ τι] [π]λεῖστα παντοδαπά, ἀνὰ χη[ναλω]πέκεια, χήνεα, δρυιθεα, σησ[ά]ου πεπλυμένου ἀρι ; *P. Cairo Zen.* IV, 59.560,

4-7 (254 av. J.-C.) : [καὶ ὁ]ρνιθ[ας] χ[ῆν]εα καὶ ὁ[ρνιθεα] κριθὰς καὶ π[υροὺς] φά[φδ]νους. À un fonctionnaire en tournée : *W. Chrest.* 411, 1-4 (225 av. J.-C.) : ἐτοιμάκαμεν (. . .) λευκομετάποντος δέκα, χῆνας ημέρους π[έντη]τε, ὄρνιθας πεντήκοντα[.]. ια χῆνες πεντήκοντα, ὄρνιθες διακόσια[ι], περ[ι]στριδεῖς ἑκατόν; *P. Cairo Zen.* II, 59.266, 4-12 (251 av. J.-C.) : ἔχει Κρότος παρόντος Φιλέου τοῦ ἐκλογιστοῦ ὄρνιθας β, ἀνα δρνίθεα τ, καὶ Ζήνωνος παρχενομένου [].] ἐγ Μέμφεως, ὅτε προέπεμπε Κρίτωνα καὶ Στάχυν, ἀνα δρνίθεα ει⁽¹⁾. A l'occasion des vendanges, c'est aussi la coutume d'offrir des *τρυγητικά* aux ouvriers : *P. Strasb.* 40, 48-50 : ἀπ[α]γγέλλει τὰ καθ' ἔτος καὶ τὰ ἔξ ἔθους διδόμενα λεπίδα ει[.] καὶ ἑορτικά καὶ τρυγητικά καταψ. μ. . . ων πάντων τῶν παρακεχω[ρη]θέν(των) τῷ ἐνοίκῳ; *BGU*, 310, 7-15 : [δ]ιμολογῶ μεμισθωκέναι σοι εμαυτὸν(. . .) καὶ δεξασθαί με παρὰ σοῦ ὑπὲρ μισθ(οῦ) [.]. ον χρυσίου νομισμάτιον ἐν τρίτον [. ἔξ] ἔθους μου συνηθείας καὶ τὰ τρυγητικά. Il présente la livraison la plus importante du lot : huit poules et quatre-vingt cinq œufs. Ici le *τρυγητικόν* doit consister en un régal offert aux vendangeurs à la fin de leurs travaux.

* * *

B. — *Ostraca 17-32*. Les ostraca de ce groupe sont brefs et leur mauvais état les rend souvent inutilisables. Trois pièces présentent un texte sommaire : 28 (une date), 30 et 31, qui indiquent une date et une petite quantité d'œufs et de volailles. 29 mentionnait (l. 2) le destinataire qu'on peut deviner grâce à 17, 19, 20 et 32, mais pas le motif. Les autres pièces signalent l'un et l'autre.

Les livraisons ont lieu εἰς ἐψησιν (17, 2 ; 18, 1 ; 19, 2 ; 20, 2 ; 22, 2) ou ὑπὲρ σιτομετρίας (21, 4). *Ἐψησις* désigne ici la table du destinataire ; cf. *P. Flor.* 334, 1-6 (1^{er} siècle ap. J.-C.) : Ἀπολλώνιος Πλούτιων τῷ φιλτάτῳ χαίρειν ἀνοίξας τὸν τόπον μου, προσένεγκέ μοι εἰς ἐψησιν γάρον καὶ ὅξο[ι]ς ἐκ τοῦ Κάρου καὶ ἐλαίαν.

⁽¹⁾ L'usage d'offrir des œufs s'est maintenu tard en Egypte, comme le montrent ces deux extraits de R. Pococke (*A description of the East and some other countries*, Londres, 1743, 3 vol., T. I : *Observations in Egypt*; éd. fr. 1772, I, p. 47) : « Le calme nous ayant obligé de nous arrêter à un village (dans le Delta), nous fûmes voir le gouverneur de la place qui nous offrit du café ; et lorsque nous

partîmes, il nous envoya un présent de cinquante œufs pour nous marquer le respect qu'il avait pour nous » (p. 47-48). « . . . Etant allés à Ouarden, nous fûmes faire une visite au gouverneur, lequel, après nous avoir régalé, nous envoya cent œufs et un agneau et vint ensuite nous rendre visite à cheval dans notre bateau » (Citations communiquées par M. SERGE SAUNERON).

En dehors des *σιτομέτραι* (21), les destinataires des livraisons sont des *σηρατιῶται* : 17, 2 ; 19, 2 ; 20, 2 ; 29, 2 (?) ; 32, 2. Agents de police du décurion, ils ont pour mission d'intimider les récalcitrants ; cf. *P. Flor.* 137 (III^e ou IV^e siècle ap. J.-C.) et *P. Rein.* II, 115, 1-9 (261 ap. J.-C?). En 19, 2-3, le soldat est venu probablement opérer une réquisition.

Nous avons laissé de côté 23, 24, 25, 26 et 27, reçus très brefs qui n'indiquent que les noms du destinataire et de l'expéditeur, la date de la réception et les quantités reçues. Le motif des envois ne nous est pas donné et ceux-ci portent sur des quantités très modestes. Signalons toutefois, en 23, 1-2, 24, 1-2, 25, 1-2, 26, 2-3 et 27, 1-2, le curieux titre *ἀρνιθοτρόφος μητροπόλεως* qui ne semble attesté nulle part ailleurs.

* * *

C. — *Ostraca 33-54*. *Αὐρηλίος Πανίσκος* en est le personnage le plus important. Quatorze pièces sont rédigées en son nom : 33, 34, 37, 38, 39, 41, 45, 46, 47, 48, 51, 52, 53 et 54. 41 et 53 sont des reçus, les autres des ordres de livraison. En 50, derrière *Αὐρηλ*, il y a la place de six lettres soit *Πανισκ*, abréviation qu'on retrouve en 46 et 48. Il agit aussi par personnes interposées :

1. *Ιέραξ*, la formule étant toujours *δι' ἐμοῦ Ιέρακ(ος)* suivie de son titre (*ἀντιγράφεύς, φροντιστής*, puis *οἰκονόμος*) : 45, 5 ; 46, 2 ; 51, 2-3 ; 54, 7.

2. *Αὐρηλίος Νουμένιος* : 35 et 36, qui sont de la même main, peut-être la sienne. Dans les deux cas, les ordres s'adressent au même *ἀρνιθοτρόφος, Πεσόντις*, qualifié de « fils de Harémèphis » en 35, 2.

3. *Πετερμούθης* : 42, 1-2 ; 43, 1-2 ; 44, 1-2. Il est *ἀρχιγεωργὸς Αὐρηλίου Πανίσκου ωρεσθέτερος* et probablement sous les ordres de Nouménios (36, 1-3). Le mot *ωρεσθέτερος* est-il une simple précision d'ordre familial ? (« Aurélios Paniskos l'aîné ») ou un titre tel que *ωρεσθέτερος κάμης* qui se présente parfois en abrégé ? (cf. Papyrus de Philadelphie, *Textes et documents VII* : I, II, 39 (env. 103-124 ap. J.-C.) : *καὶ ἀγιωχέναι εξ αὐτῶν ωρεσθέτερον*). Pétermouthès est illettré puisqu'au bas des trois ostraca intervient le mystérieux *Αὐρηλ(ίος) Μικκα* ou *Μικκελ* qui écrit « pour lui ».

Certains motifs sont semblables à ceux du groupe A. On trouve encore la vendange (33, 35, 43, 44, 45, 46 et 52) parfois avec des précisions sur le lieu (35) ou sur la durée des travaux (43 et 44). 49 présente un envoi de quatre poules *ἰπερσπονδῆς* : il s'agit de récompenser deux marchands de vin.

Plus intéressants sont les suivants :

1. *eis Θυσίαν* (37) : les sacrifices de volailles sont fréquents ; pour l'époque ptolémaïque, v. *P. Cairo Zen.* 59.693, 1-7 (III^e siècle av. J.-C.) : *ωαρ' Ἀπολλοφάνους Θῦμα ἐπὶ τὸν βαμὸν ἔριφοι β., χοιρίδια β., ὄρνιθες ι., περιστεριδεῖς ι., ὠιὰ ρ;* pour l'époque impériale, *P. Oxy.* 1143, 4-7 (sacrifices en l'honneur d'Auguste) : *Θυσίας καὶ σπουδᾶς ὑπὲρ τοῦ Σεοῦ καὶ κυρίου Αὐτοκράτορος (δραχμαῖ) μ., ἐδαπανήθησαν) eis τὸ iερὸν ἀλὸς (ἀρτάξαι) β [περ]ιστεριδ(ι) εις τὰς Θυσίας ἀνηλοῦντι (...) (δέολοι δύο), ἐλαῖο(υ) με(τρηται) β, περισ(τεριδια) ι.*

2. *eis οἰκον* (34, 38, 50) ou *οἰκιαν* (39, 48) : ces expressions désignent le maître de maison qui dirige l'exploitation⁽¹⁾. On sert souvent des volailles dans les repas : cf. *BGU*, II, 377 (VII^e-VIII^e siècle ap. J.-C.) qui comprend des listes de vivres pour plusieurs jours consécutifs : le premier jour comporte *ὄρνιθ(ια) β., περιστέρ(ια) η., ω(ια) κ.*; le second *χοῖρ(οι) β., ὄρνιθ(ια) β., περιστέρ(ια) δ.*; le troisième *ὄρνιθ(ια) γ., περιστέρ(ια) δ.* (on lit encore deux lignes plus bas : *ὄρνιθ(ια) β., περιστέρ(ια) η.*). Cf. encore *SB.* 5301 et 5302, tous deux d'époque byzantine.

3. *ὑπὲρ συνηθ(είας)* : 42, 4. Dans le grec postclassique, ce mot passe du sens de gratification volontaire à celui de traitement régulier (G. ROUILLARD, *L'administration civile de l'Egypte byzantine*, p. 76-77, notes 2 et 3). Ici le versement a lieu *ἐως συνηθ-σ(εως) λόγου*, c'est-à-dire à titre d'avance (v. *P. Lips.* 97, V, 10 ; *W. Ostr.* 1135, 5 ; *P. Oxy.* 2143, 2-3).

Les destinataires sont des fonctionnaires du village ou parfois des clients du domaine et même des employés :

Comme fonctionnaires, nous trouvons encore le décurion (35, 36, 48) que 35, 4 mentionne « en tournée », probablement parce qu'il vient du poste de police voisin jusqu'au village. En 42, 7, ce sont les sitologues et les *ἐπισφαγισταί* qui sont destinataires.

49 contient l'ordre de livrer quatre poules à deux *οἰνέμποροι* de Lycopolis (cf. 4 et 15). Ce mot est attesté plusieurs fois : *P. Strab.* 1, 3 ; *P. Oxy.* 43, B, III, 28 ; 1055, 2 ; *P. Grenf.* II, 61, 13. Enfin en 43, 4, 44, 3 et 45, 2, le destinataire est un *κηπουρός*. 43 et 44 l'appellent *Καλλίμαχος* et il semble qu'il s'agisse encore de

⁽¹⁾ *Papyri Michaelidae*, ostraca n° 110, 111, 112 et 113 qui concernent aussi des livraisons *eis οἰκιαν*.

lui en 45. Dans les deux premiers documents, il est qualifié de *κηπ(ουρός) ε(ἀπουρῶν)*. Doit-on comprendre «gardien, surveillant de cinq aroures»? (Pour l'abréviation *κηπ*, v. *P. Amh.* 127, 19 et 34; *P. Flor.* 388, VI, 55)⁽¹⁾.

*
* *

Nous terminerons en signalant un fait curieux qui résulte de la comparaison de 43 et de 44 : les deux ostraca ont le même auteur (Pétermouthès), le même destinataire (Kallimachos) et le même motif (la vendange). 43 ordonne la livraison de deux poules et vingt œufs pour deux jours de vendange; 44, écrit deux jours après, y ajoute le supplément d'une poule et dix œufs parce que la vendange a duré trois jours au lieu de deux; une poule et dix œufs paraissent donc la rémunération quotidienne de Kallimachos et, de fait, on observe cette proportion 1:10 ou ses multiples à plusieurs reprises (15; 20; 29; 32; 42, 8; 45 et 52).

Selon l'usage, les parenthèses () indiquent la résolution d'une abréviation, les crochets droits [] des lettres perdues dans une lacune, les doubles crochets droits [] des lettres biffées sur l'original, les crochets obliques < > des lettres omises par le scribe. Les lettres pointées (ꝝ) sont douteuses; les lettres soulignées (ꝝ) sont mutilées mais lisibles. Celles qui n'ont pu être déchiffrées sont représentées par autant de points.

1. *Journal d'Entrée* 86.989

6 × 9 Cms.

(Même main que 2 mais ne se raccorde pas avec lui.)

Ἀρεμῆ(φι) ἀρνίθο(τρόφω) Αὐ(ρηλίου) Πούφου
 δὸς εἰς ωράδσ(Ιασιν) σιρατηγῶ
 τοκάδας τέσσαρας ὡὰ δέκα
 /τοκ(άδας) δ ὡὰ ἵ (ἔτους) ε'' Χοιάκ Σ
 5. ω(αρά) Ἀρεμῆ(φιος) ἀντιγρα(φέως)

«A Harémêphis éleveur de poulets fils d'Aurélios Rufus : livre pour la venue du stratège quatre poules et dix œufs. Total : 4 poules, 10 œufs. Cinquième année, le 6 Choiak, de la part de Harémêphis secrétaire.»

⁽¹⁾ *Papyri Michaelidae*, ostraca n° 72, 73 et 74 qui révèlent que ce domaine employait aussi un *κηπουρός*.

2. *Journal d'Entrée* n° 86990.

8×8 Cms.

(Même main que 1.)

Ἀρεμῆ(φι) ὁρνιθο(τρόφω) Αὐ(ρηλίου) Πούφου
 δὸς εἰς Τριφιον ἀστε ὑπε
 Ἡρακλείδου ἀπὸ Λύκων
 τόλ(εως) τοκάδας τέσσαρας
 5. /τοκ(άδας) δ
 (ἔτους) ε'' Χυάκ $\bar{\zeta}$
 ω(αρά) Ἀρεμῆ(φιος) ἀντιγρα(φέως)

L. 6 : sur Χυάκ pour Χοιάκ, v. MAYSER : I, p. 110-111 ; cf. 19, 1.

« A Harémêphis éleveur de poulets fils d'Aurélios Rufus : livre à Triphion pour le fils d'Héralcléides de Lycopolis quatre poules. Total : 4 poules. Cinquième année, le 17 Choiak, de la part de Harémêphis secrétaire. »

3. *Journal d'Entrée* n° 86991.

10×8 Cms.

(Même main que 4 ; les deux ostraca proviennent du même vase et se raccordent.)

Ἀρεμῆ(φι) ὁρνιθοτρόφω)
 δὸς εἰς παράσ(τασιν) τῷ επι-
 δημῆ(σαντι) ὁρνιθ(ας) τοκάδ(ας) δύο
 ωὰ ὄμοιως εἴκοσι τέσσαρες
 5. /τοκ(άδας) β ὡὰ κε
 (ἔτους) ε'' Μεχεὶρ ἥ
 ω(αρά) Ἀρεμῆ(φιος) ἀντιγρα(φέως)

« A Harémêphis éleveur de poulets : livre pour la venue du fonctionnaire en tournée deux poules et de même vingt-cinq œufs. Total: 2 poules, 25 œufs. Cinquième année, le 20 Mécheir, de la part de Harémêphis secrétaire. »

4. *Journal d'Entrée* n° 86992.

10×11 Cms.

(Même main que 3.)

Ἀρεμῆ(φι) ὁρνιθο(τρόφω) δὸς Παχου-
 μητίνι ὑπ(έρ) σπονδ(ῆς) ἀγορασμοῦ
 οῖνου ὁρνιθ(ας) τοκάδας δύο ωὰ
 δεκαπέντε | ὁρνιθ(ας) τοκ(άδας) β ὡὰ $\bar{\iota}\varepsilon$

5. (έτους) ε'' Φαμενώθ.
ω(αρά) Ἀρεμή(Φιος) αντι...

L. 6 : lire ἀντιγρα(Φέως).

«A Harémêphis éleveur de poulets : livre à Pachoumétis, à titre de gratification pour l'achat du vin, deux poules et quinze œufs. Total : 2 poules, 15 œufs. Cinquième année, Phaménôth le ..., de la part de Harémêphis secrétaire.»

5. *Journal d'Entrée* n° 86993.

7 × 8 Cms.

ἈρεμῆΦι ὄρνιθο(τρόφω)
δὸς εἰς ταράστασ(ιν)
σηρατηγῶ τοκδό(ας) τέσσα-
ρας ὡὰ εἴκοσι τέντε
5. /τοκ(άδας) δ ὡὰ κε
(έτους) α'' Φαρμοῦθι
ω(αρά) Ἀρεμή(Φιος)
ἀντιγρα(Φέως)

L. 6 : au lieu de Φαρμοῦθι, peut-être Φαρμοῦ δ.

«A Harémêphis éleveur de poulets : livre pour la venue du stratège quatre poules et vingt-cinq œufs. Total : 4 poules, 25 œufs. Première année, Pharmouthi le ..., de la part de Harémêphis secrétaire.»

6. *Journal d'Entrée* n° 86994.

9,5 × 8 Cms.

Ἀρεμῆ(Φι) ὄρνιθοτρό(Φω)
δὸς γεωμέτραις
ἐπισκόπ(οις) τοῦ ἀερόχ(ον)
τοκάδας δύο''
5. /τοκ(άδας) β
(έτους) α'' Παχ(ῶν) θ
ω(αρά) Ἀρεμή(Φιος) ἀν-
τιγρα(Φέως)

L. 3 : *ἐπισκόπ(οις)* plus probable que *ἐπισκέπ(ταις)*, malgré 14, 3.

«A Harémêphis éleveur de poulets : livre aux géomètres inspecteurs de la terre non irriguée deux poules. Total : 2 poules. Première année, le 9 Pachôn, de la part de Harémêphis secrétaire.»

7. *Journal d'Entrée* n° 86995.

8×12 Cms.

Ἀρεμῆφι ὁρνιθο(τρόφω)
 δὸς εἰς ταρδστασ(ιν)
 Ἀγρικόλ . τοκάδας
 τέσσαρας / τοκ(αδας) δ''
 5. (ἔτους) α'' Ἐπεὶφ γ̄
 ω(αρά) Ἀρεμῆ(φιος)

L. 3 : Ἀγρικόλ(α) au datif? L. 6 : φρον(τιστοῦ)?

« A Haréméphis éleveur de poulets : livre pour la venue d'Agricola (?) quatre poules. Total : 4 poules. Première année, le 3 Epeiph, de la part de Haréméphis ... »

8. *Journal d'Entrée* n° 86996.

$9,5 \times 8$ Cms.

(Même main que 9 et du même vase ; les deux ostraca se raccordent.)

Ἀρεμῆφι ὁρνιθο(τρόφω)
 δὸς εἰς ταρδστα(σιν) Ἐπε-
 χωρίω ἐπισκέπη
 τοκάδας τέσσαρας / τοκ(αδας) δ̄
 5. (ἔτους) α'' Ἐπεὶφ !η
 ω(αρά) Ἀρεμῆ(φιος) φρον(τιστοῦ)

« A Haréméphis éleveur de poulets : livre pour la venue d'Epichōrios l'inspecteur, quatre poules. Total : 4 poules. Première année, le 18 Epeiph, de la part de Haréméphis régisseur. »

9. *Journal d'Entrée* n° 86997.

$7,5 \times 9$ Cms.

(Même main que 8.)

Ἀρεμῆφι ὁρνιθο(τρόφω)
 δὸς εἰς ταρδστα(ιν) στρα-
 τηγῶ τοκάδας δύο
 /τοκ(αδας) β (ἔτους) α'' Ἐπεὶφ ί.
 5. ω(αρά) Ἀρεμῆ(φιος) φροντ(ιστοῦ)

« A Haréméphis éleveur de poulets : livre pour la venue du stratège, deux poules. Total : 2 poules. Première année, Epeiph le 1[.], de la part de Haréméphis régisseur. »

10. *Journal d'Entrée* n° 86998.

$6,5 \times 10$ Cms.

Ἀρεμῆ(φι) ὁρνιθο(τρόπωφω)
 δὸς εἰς παράσ(ιασιν) ἐπάρ-
 χω τοκάδας δύο / τοκ(άδας) β
 (ἔτους) α Μεσορὴ ἥξα
 5. π(αρὰ) Ἀρεμῆ(φιος) φρον(τιστοῦ)

« A Haréméphis éleveur de poulets : livre pour la venue du préfet deux poules.
 Total : 2 poules. Première année, le 21 Mésorè, de la part de Haréméphis régisseur. »

11. *Journal d'Entrée* n° 86999.

9×12 Cms.

Ἀρεμῆ(φι) ὁρνιθοτρόφ(ω)
 δὸς εἰς τρύγην χωρίων τοκά-
 δας ὀκτὼ ωδὲ ὄγδοήκοντα
 πέντε / τοκ(άδας) η ωδὲ πέντε
 5. (ἔτους) α'' Μεσορὴ λ

L. 5 : la souscription au nom de Haréméphis manque ; v. 13, 8.

« A Haréméphis éleveur de poulets : livre pour la vendange du domaine huit
 poules et quatre-vingt cinq œufs. Total : 8 poules, 85 œufs. Première année, le
 30 Mésorè. »

12. *Journal d'Entrée* n° 87000.

6×10 Cms.

Ἀρεμῆ(φι) ὁρνιθο(τρόπωφω) δὸς
 εἰς παράσιασιν Α
 τοκάδας τέσσαρας / τοκ(άδας) δ
 (ἔτους) β'' Φαμ[εν](ώθη) ί.
 5. π(αρὰ) Ἀρεμῆ(φιος) φροντ(ιστοῦ)

L. 2 : peut-être Α[γρικόλα] ?

« A Haréméphis éleveur de poulets : livre pour la venue d'A... quatre poules.
 Total : 4 poules. Deuxième année, Phaménôth (?) le 1 [.], de la part de Haréméphis
 régisseur. »

13. *Journal d'Entrée* n° 87001.

$7,5 \times 8$ Cms.

Ἀρεμῆφις ὁρνιθο(τρόπῳ)
 δὸς εἰς παρδσῖασ(ιν)
 Ἰσιδωριανῶ (δεκαδάρχη) δια-
 κειμένω ἐπὶ τῆς
 5. εἰρήνης ὁρνιθ(ια)
 τέσσαρα / ὁρνιθ(ια) δ
 (ἔτους) β Φαρ-
 μοῦ(θι) τὸ δ

L. 3 : l'ostracon porte ξ. L. 8 : la souscription au nom de Harémêphis manque ;
 v. 11, 5.

« A Harémêphis éleveur de poulets : livre pour la venue d'Isidorianus, le décurion préposé au maintien de la paix, quatre poulets. Total : 4 poulets. Deuxième année, le 14 Pharmouthi.»

14. *Journal d'Entrée* n° 87002.

$11,5 \times 9$ Cms.

Ἀρεμῆφις(Φι) ὁρνιθοτρόπῳ(φω)
 εἰς παρδσῖασ(ιν) Ἐπιχωρίω
 ἐπισκέπτῃ(η) ἀβρόχου
 τοκαδᾶς τέσσαρας ὡδ
 5. εἴκοσι πέντε / τοκαδᾶς δ ὡδ ἔτε
 (ἔτους) β' Παχῶν θ
 πα(αρὰ) Ἀρεμῆφις(Φιος) φρον(τιστοῦ)

« A Harémêphis éleveur de poulets pour la venue d'Epichôrios l'inspecteur de la terre non irriguée, quatre poules et vingt-cinq œufs. Total : 4 poules, 25 œufs. Deuxième année, le 9 Pachôn, de la part de Harémêphis régisseur.»

15. *Journal d'Entrée* n° 87003.

7×10 Cms.

Ἀρεμῆφις ὁρνιθο(τρόπῳ)
 δὸς Παχουμῆτινι ὑπ(έρ)
 ἀγορασμοῦ οἰνου τοκαδᾶς(ας)
 τροῖς ὡδ τριάκοντα

—••(56)••—

5. /τοκ(αδας) γ ω̄λ λ''
(έτους) β'' Παχών .
ω(αρά) Ἀρεμῆ(φιος) φρ(οντιστοῦ)

L. 4 : lire τρεῖς. L. 6 : peut-être pas de chiffre derrière Παχών .

« A Harémêphis éleveur de poulets : livre à Pachoumétis, pour l'achat du vin, trois poules et trente œufs. Total : 3 poules, 30 œufs. Deuxième année, Pachôn le ... de la part de Harémêphis régisseur.»

16. *Journal d'Entrée* n° 87004.

6 × 9,5 Cms.

Ἀρεμῆ(φι) ὀρνιθοτρό(φω)
δὸς σιτολόγοις ὑπ(έρ) σπον-
δῆς β (έτους) τοκδδας δύο
/τοκ(δδας) β (έτους) β'' Ἐπειφ ιζ̄
5. ω(αρά) Ἀρεμῆ(φιος) φρ(οντιστοῦ)

« A Harémêphis éleveur de poulets : livre aux sitologues, comme gratification à l'occasion de la seconde année, deux poules. Total : 2 poules. Deuxième année, le 16 Epeiph, de la part de Harémêphis régisseur.»

17. *Journal d'Entrée* n° 87005.

8 × 10 Cms.

Θωθ θ τοῦ β (έτους)
εἰς ἐψησιν στρα(τιώτη) τοκ(αδα) μιαν ω̄λ[

« Le 9 Thôth de la deuxième année, pour la table du soldat, une poule ... œufs.»

18. *Journal d'Entrée* n° 87006.

8 × 10 Cms.

(Semble provenir de la même main que 19, 20 et 22.)

Ἄθυρ γ εἰς ἐψη[σιν]
ω̄λ δέκα / ω̄λ ί
(έτους) β''

« Le 3 Hathyr, pour la table ... dix œufs. Total : 10 œufs, deuxième année.»

19. *Journal d'Entrée* n° 87007.

9 × 8 Cms.

(V. 18, 20 et 22.)

Xψὰν ἡγ τοῦ β (έτους)
εἰς ἐψησιν τῶι σῆρατιώτη
ἀπαιτήσαυτις τοκ(άδα) μίλαν ὥᾳ
εῖκοσι / ὥᾳ κ τοκ(άδα)
5. μίλαν

L. 1 : pour la graphie Xψὰν cf. 2, 6. L. 2 : εἰς ajouté.

« Le 23 Choiak de la deuxième année, pour la table du soldat chargé du recouvrement, une poule et vingt œufs. Total : 20 œufs, 1 poule. »

20. *Journal d'Entrée* n° 87008.

8,5 × 12 Cms.

(V. 18, 19 et 22.)

Φαμενῶθ κῆτοῦ β (έτους)
εἰς ἐψησιν σῆρα(τιώτη)
τοκ(άδα) μίλαν ὥᾳ δέκα
τοκ(άδα) α ὥᾳ :

« Le 28 Phaménôth de la deuxième année, pour la table du soldat, une poule et dix œufs. Total : 1 poule, 10 œufs. »

21. *Journal d'Entrée* n° 87009.

7 × 8 Cms.

Ἐπειφ ἡδ
τοῦ β (έτους)
σιτομέτραις
ὑπὲρ σιτομ(ετρίας)
5. τοκ(άδας) δύο ω(ά) :

« Le 24 Epeiph de la deuxième année, pour les sitomètres à l'occasion d'un paiement en céréales, deux poules et dix œufs. »

22. *Journal d'Entrée* n° 87010.

10 × 8 Cms.

(V. 18, 19 et 20.)

Μεσορὴ τοῦ β (έτους)
εἰ(s) ἐψησιν ω(ά) τε

« Le 10 Mésorè de la deuxième année, pour la table, quinze œufs. »

23. *Journal d'Entrée* n° 87011.

$8 \times 8,5$ Cms.

Αὐρήλιος ὁ σητός ὁρνιθοτρόφος
που μητροπόλεως ἔσχον
ταρά Αρομανίφιος ὁρνιθ-
οτρόπου Ἰτου τοκ(άδας) δέκα
5. (ἔτους) β'' Ἐπειφ.

L. 1-2 : lire ὁρνιθοτρόφου. Pour le passage du φ intervocalique à π, v. MAYSER : I, p. 174. L. 5 : peut-être pas de quantième après Ἐπειφ.

« Aurélios Osétos, fils de l'éleveur de poulets de la métropole, j'ai reçu de Haronmèphis éleveur de poulets d'Itos (ou Iton?) dix poules. Deuxième année, Epeiph le...»

24. *Journal d'Entrée* n° 87012.

10×7 Cms.

Οσῆτος ὁρνιθοτρόφος
μητροπόλεως
[ἔσχον] ταρά
Αρομανίφιος
5. ὁρνιθοτρόφου Ἰτου τοκ(άδας) ε
γι(νονται) τοκ(άδες) ε
Ἐπειφ.

L. 3 : [ἔσχον] d'après l'analogie de 23, 2 ; 25, 3 et 26, 3. L. 4 : γ ou σι. Sur la raison qui nous fait préférer Αρομανίφιος à Αροσιμηφιος, voir les paragraphes consacrés aux noms propres. L. 7 : Ἐπειφ ou Ἐπειφ. Pas de mention d'année ensuite (cf. 27, 4).

« Osétos, éleveur de poulets de la métropole, j'ai reçu de Haronmèphis éleveur de poulets d'Itos (ou Iton?) cinq poules. Total : 5 poules, le 12 Epeiph.»

25. *Journal d'Entrée* n° 87013.

8×8 Cms.

Ψευτονώριος ὁρνιθοτρόφος
μητροπόλεως
ἔσχον ταρά Ορογ-
μηφειος ὁρνιθοτρόφου Ἰτου

5. $\tau\omega(d\delta\alpha)$ δέκα δώκτωι
 $\gamma i(\nu\omega\tauai)$ $\tau\omega(d\delta\alpha)$ $i\bar{\eta}$
 (étois) γ'' $T\bar{U}\bar{C}i$ $i\bar{\zeta}$

L. 3-4 : pour la raison qui nous fait choisir ici aussi la leçon $\bar{\Omega}\rho\omega\mu\bar{\eta}\phi\epsilon\omega s$ plutôt que $\bar{\Omega}\rho\sigma\bar{i}\mu\bar{i}\phi\epsilon\omega s$, v. 24, 4. L. 5 : pour la graphie δώκτωι, v. MAYSER : I, p. 134-137. Cf. 41, 4.

« Psentouôrios, éleveur de poulets de la métropole, j'ai reçu de Horonmêphis, éleveur de poulets d'Itos (ou Iton?) dix-huit poules. Total : 18 poules. Troisième année, le 16 Tubi.»

26. *Journal d'Entrée* n° 87014.

8,5 × 9,5 Cms.

Αὐρηλίος Ψεντου-
 ὄριος ὄρνιθ(στρόφος) μη-
 τροπόλ(εως) ἔσχον παρὰ
 Ορομ(ήφιος)... s $\tau\omega(d\delta\alpha)$ ἐπιτὰ
 5. Παχῶν $i\bar{\epsilon}$ (étois) γ''

L. 4 : l'ostracon porte $\omega\rho\omega\mu$... s. Ce ne peut être $\bar{\omega}\rho\omega\iota\theta\alpha s$.

« Aurélios Psentouôrios, éleveur de poulets de la métropole : j'ai reçu de Horomêphis ... sept poules, le 12 Pachôn, troisième année..»

27. *Journal d'Entrée* n° 87015.

5 × 10 Cms.

Αὐρηλίος Ψεντουόριος ὄρνιθ(στρόφος)
 μητροπόλ(εως) ἔσχον παρὰ ὄρ(νιθοτρόφον)
 Ίτου ὄρνιθ(as) δ $\gamma(i\nu\omega\tauai)$ ὄρνιθ(es) δ
 Φαμενῶθ $i\bar{\gamma}$

L. 4 : aucune indication d'année ; v. 24, 7.

« Aurélios Psentouôrios éleveur de poulets de la métropole : j'ai reçu de l'éleveur de poulets d'Itos (ou Iton?) quatre poules. Total : 4 poules, le 13 Phaménôth.»

28. *Journal d'Entrée* n° 87016.

4,5 × 8 Cms.

δ (étois) Αθύρ $\bar{\gamma}$

.....

« Quatrième année, le 3 Hathyr.»

29. *Journal d'Entrée* n° 87017.

14 × 8 Cms.

(Une ébréchure au coin supérieur droit a fait disparaître la fin des deux premières lignes.)

Mεχεὶρ
α τῷτι σ[
τοκ(άδα) ωὰ
δέκα /
5. τοκ(άδα) μίαν
ωὰ δέκα
(ἔτους) δ''

L. 2 : lire τῷτι σ[ηρατιώτη]?

« Le premier Mécheir, pour le soldat (?), une poule et dix œufs. Total : 1 poule, 10 œufs. Quatrième année. »

30. *Journal d'Entrée* n° 87018.

9,5 × 8 Cms.

ὅρνιθ(ας) δύο ω[ά]
δέκα
(ἔτους) δ Ἐπεὶς ζ

« Deux poules et dix œufs, quatrième année, le 17 Epeiph. »

31. *Journal d'Entrée* n° 87019.

8 × 10 Cms.

δ (ἔτους) Μεσορη ἐπαγο(μένων) β
δι' ἔμοις Ἰέραξ(ος)
τοκ(ά)δ(ας) δ'

« Quatrième année, deuxième jour épagomène de Mésorè, par mon intermédiaire à moi Hiérax, quatre poules. »

32. *Journal d'Entrée* n° 87020.

11 × 9 Cms.

Χοιὰν κέ εἰς σιδηλι-
αν σηρατιώτη τοκ(άδα) μίαν
ωὰ / τοκ(άδα) α ωὰ /
(ἔτους) ε'' Χοιὰν κέ

L. 1 : texte désespéré.

« Le 22 Choiak pour ... du soldat, une poule et dix œufs. Total : 1 poule, 10 œufs. Cinquième année, le 22 Choiak.»

33. *Journal d'Entrée* n° 87021. 7,5 × 9 Cms.

Αὐρῆλιος Πανίσκος
 Ἀρομπάτης ὀρνιθ[ο]-
 τρόφωι χαῖρ(ειν) δὸς εἰς
 τρύγ(ην) ἡμῖν τοκδά
 5. μίαν νομάδιον ἐν ᾧ
 δέκα" (ἔτους) εις Μεσορή
 λ

« Aurélios Paniskos à Harompaïs, éleveur de poulets salut : livre-nous pour la vendange une poule, un pintadeau et dix œufs. Cinquième année, le 30 Mésorè.»

34. *Journal d'Entrée* n° 87022. 8,5 × 9 Cms.

Αὐρῆλιος Πανίσκος
 Ψεναρομπάτης χαῖρειν
 δὸς εἰς οἴκον νομάδιον
 ἐν (ἔτους) η" Ἐπειφ ια

« Aurélios Paniskos à Psénarompaïs salut : livre à la maison un pintadeau, sixième année, le 11 Epeiph.»

35. *Journal d'Entrée* n° 87023. 9 × 10 Cms.

(Même main que 36.)

Αὐρῆλ(ιος) Νουμήνιος
 Πεσθντης Αρεμήφιος ὀρνιθο-
 τρόφω χαῖρειν δὸς
 δεκαδάρχη ἐπιδημοῦντι ...
 5. δύο καὶ εἰς τρύγην χωρίου
 νεοφύτου δμοίως δύο / τοῦ
 ἐπιστήλ(ματος) ὅρ(ν)εθ(ας) τέσσαρας / ὅρ(ν)ιθας δ
 (ἔτους) δ" Μεσορή ι

L. 4 : probablement τοκ(αδας). L. 7 : lire ὅρ(ν)εθ(ας). Pour le passage de θ intervocalique à δ, v. MAYSER : I, p. 180-182 ; cf. 36, 6.

« Aurélios Nouménios à Pésontis fils de Harémêphis éleveur de poulets salut : livre ... au décurion en tournée deux [poules?] et pour la vendange des jeunes plants, deux de même. Pour l'ordre de livraison, quatre poules. Total : 4 poules. Sixième année, le 10 Mésorè.»

36. *Journal d'Entrée* n° 87024.

7×10 Cms.

(V. 35.)

Αὐρῆλ(ιος) Νουμένιος Πεσόντη
δρυιθοτρ(έφω) χαιρειν δὸς Πετερ-
μούθη ἀρχιγεωργ(ῷ) ἀστε τῶι
δεκαδδρχη καὶ απ̄

5. τηγχοῦ ε κελ(εύσαντος) Αὐρῆλ(ιον) Πανίσκου
δρυιδ(ια) τέσσαρα / δρυιδ(ια) δ̄
(ἔτους) . // Μεσορὴ ιξ̄

L. 6 : lire δρυιθ(ια). Pour le passage de θ à δ, v. 35, 7.

« Aurélios Nouménios à Pésontis éleveur de poulets salut : livre à Pétermouthès le chef des paysans pour le décurion et ... sur l'ordre d'Aurélios Paniskos, quatre poulets. Total : 4 poulets, ... année, le 15 Mésorè.»

37. *Journal d'Entrée* n° 87025.

10×12 Cms.

(Semble provenir de la même main que 39.)

Αὐρῆλ(ιος) Πανίσκος Πκαῦφι δρυ-
θοτρόφωι χαιρειν δὸς Νου-
μονίωι εἰς Θυσίαν δρυιθιον
α μηνὸς Θῶθ Σ̄
5. (ἔτους) ζ Σ̄

L. 3 : Θυσίαν semble le plus probable, οικίαν est impossible. L. 5 : le nom du mois n'a pas été récrit.

« Aurélios Paniskos à Pkauphis éleveur de poulets salut : livre à Nouménios pour un sacrifice un poulet, le 6 du mois de Thôth, septième année, le 6 ...»

38. *Journal d'Entrée* n° 87026.

12 × 9 Cms.

Αὐρῆλιος Πανίσκος
Πεσόντ(ι) ὄρνιθοτρόφῳ
χαῖρε(ειν) δὸς εἰς οἶκον
ἡμῖν τοκάδας τρεῖς
5. ὡὰ πέντε (ἔτους) ζ'
Φαῦφι ζ̄

« Aurélios Paniskos à Pésontis éleveur de poulets salut : livre-nous pour la maison trois poules et cinq œufs. Septième année, le 17 Phaôphi. »

39. *Journal d'Entrée* n° 87027.

9 × 11 Cms.

(Semble provenir de la même main que 37.)

Αὐρῆλ(ιος) Πανίσκος Πκαῦφι ορνιθ. αι
χαῖρειν δὸς Θέωνι παιδαρίωι εἰς οἰ-
κιαν τοκάδα μίαν καὶ ὡὰ εἴκοσι πέντε
μηνὸς Χυάκ ε̄
5. (ἔτους) ζ' μηνὸς Χυάκ

L. 1 : *ορνιθ. αι* est probablement un accident de plume pour *ὄρνιθ(οτρόφῳ)*. L. 5 : le quantième du mois n'a pas été récrit.

« Aurélios Paniskos à Pkauphis éleveur de poulets (?) salut : livre au serviteur Théon pour la maison, une poule et vingt-cinq œufs, le cinq du mois de Choiak, septième année, Choiak le ... »

40. *Journal d'Entrée* n° 87028.

10 × 10 Cms.

Κασ.. Πεστον.. ὄρ-
νιθ(οτρόφῳ) Ἰτου χαῖρειν
ἔσχον ἀπὸ τροῦ ...
νῷοι ὥστε Φ Πανο-
5. πολ(?) καὶ Φ Θινη
ὄρνιθες ὄκτω
γι(νονται) ὄρν(ιθες) η ζ (ἔτους)''
Τῦξι ζ̄

« Kas... à Peson[tis?] éleveur de poulets d'Itos (ou Iton?) salut : j'ai reçu de... huit poules. Total : 8 poules, septième année, le 6 Tubi.»

41. *Journal d'Entrée* n° 87029.

15×9 Cms.

Aὐρῆλιος Πανίσκος
Πεσόντι δρυιθοτρ(δρω)
χα(ιρειν) ἔσχον Θ ὡ&
δκτώι ἵ δκτώ
5. γ(ινονται) ὡ& δεκαέξ
(ἔτους) ζ'' ΤῦΕι
ια

L. 4 : pour la graphie δκτώι, v. 25, 5.

« Aurélios Paniskos à Pésontis éleveur de poulets salut : j'ai reçu le 9 huit œufs et le 10 huit autres. Total : 16 œufs, septième année, le 11 Tubi.»

42. *Journal d'Entrée* n° 87030.

8×11 Cms.

Aὔρη(λιος) Πετερμούθης ἀρχιγεωργ(δς)
Αὔρη(λιον) Πανίσκου πρεσβυτ(έρου) Αὔρηλ(ιω)
Ψευπενατοῦθι δρυιθοτρό(φω) χαίρειν
δὸς Ωρίωνι αγρικ υπὲρ συμηθ(ειας) ἔως
5. συνδρο(εως) λόγου δρυιδ(ας) τέσ-
σαρες τοκ(αδας) δύο / τοκ(αδας) β (ἔτους) ζ'' Επειφ ια
δμοίως χαὶ τοῖς σιτολόγοις καὶ ἐπισφραγισθ(αις)
τοκάδα μίαν ὡ& δέκα / τοκ(αδα) α ὡ& ἵ
Αὔρηλ(ιος) Μικηα ἔγραψα υπ(έρ) αὐτ(οῦ)

L. 5-6 : lire δρυιθ(ας) τέσσαρες ; pour le passage de Θ à δ, v. 35, 7 et 36, 6. Pour l'accusatif τέσσαρες, v. MAYSER : I, p. 59. Remarquer l'obscurité de la formule comptable. L. 9 : Μικηα(λιος) ou Μικηα(λιων) ?

« Aurélios Pétermouthès, chef des paysans aux ordres d'Aurélios Paniskos l'aîné (?) à Aurélios Psenpénasouthis éleveur de poulets salut : livre à Horiôn ... pour son salaire jusqu'à l'apurement du compte, quatre volailles, deux poules(?). Total : 2 poules(?). Septième année, le 11 Epeiph. De même, pour les sitologues et ceux

qui apposent les sceaux, une poule et dix œufs. Total : 1 poule, 10 œufs. C'est moi Aurélios Mikka () qui ai écrit pour lui.»

43. *Journal d'Entrée* n° 87031.

9×12 Cms.

Αύρηλ(ιος) Πετερμούθης ἀρχιγεωργ(ὸς)
 Αύρηλ(ιου) Πανίσκου πρεσβ(υτέρου) Αύρηλ(ιψ)
 Ψευπετεσ. .θι ὁρνιθοτρό(φω) χαι(ρειν)
 δὸς Καλλιμάχω κηπ(ουρῷ) ε (ἀρουρῶν) εἰς
 5. τρύγ(ην) ήμερῶν β τοκάδας δύο
 /τοκ(άδας) β καὶ ωὰ εἴκοσι / ωὰ κ
 (ἔτους) ζ// Μεσορὴ τε ἔγρα(ψα) ὑπ(έρ) αὐτ(οῦ)
 Αύρηλ(ιος) Μικκελ(?)

« Aurélios Pétermouthès, chef des paysans aux ordres d'Aurélios Paniskos l'aîné(?) à Aurélios Psenpétés..this éleveur de poulets salut : livre à Kallimachos gardien des cinq aroures(?) pour deux jours de vendange, deux poules, total : 2 poules, et vingt œufs, total : 20 œufs. Septième année, le 15 Mésorè. C'est moi Aurélios Mikkel () qui ai écrit pour lui.»

44. *Journal d'Entrée* n° 87032.

9×10 Cms.

Αύρη(λιος) Πετερμούθης ἀρχιγεωργ(ὸς) Αύρηλ(ιου)
 Πανίσκου πρεσβ(υτέρου) Πεσόντι ὁρνιθοτρό(φω)
 χαιρ(ειν) δὸς Καλλιμάχῳ κηπ(ουρῷ) ε (ἀρουρῶν) εἰς
 τρύγ(ην) εἰς ταλήρωσ(ιν) ήμερῶν γ
 5. δλ(λην) τοκάδα μίαν ωὰ δέκα
 /τοκάδ(α) ϖ ωὰ ι (ἔτους) ζ''
 Μεσορὴ ιζ Αύρηλ(ιος) Μικκελ(?)
 έγρα(ψα)

« Aurélios Pétermouthès, chef des paysans aux ordres d'Aurélios Paniskos l'aîné(?) à Pésontis éleveur de poulets salut : livre à Kallimachos gardien des cinq aroures(?) pour trois jours de vendange, en complément, une autre poule et dix œufs. Total : 1 poule, 10 œufs. Septième année, le 17 Mésorè. C'est moi Aurélios Mikkel () qui ai écrit.»

45. *Journal d'Entrée* n° 87033.

7 × 18 Cms.

(Semble provenir de la même main que 46, 51 et 52.)

Αὐρῆλος Πανίσκος Πκαῦφι ὁρ(ν)ιθοτρό(φω)
χαῖριν δὸς [Πετ]ερμούθει κηπ(ουρφ) εἰς
λόγ(ον) τρύγ(ης) [ἐ]πι λόγ(ον) τονδό(α) α
ωδ̄ i[με][(ἔτους) ζ'' Μεσορὴ ἵε
5. δι' ἐμοῦ Ἱέραχ(ος) ἀντιγρ(αφέως)

L. 2 : lire χαῖρειν. Pour les échanges entre ι et ει, v. MAYSER : I, p. 87-94 ; cf. 58, 1.

« Aurélios Paniskos à Pkauphis éleveur de poulets salut : livre à [Pét]ermouthès (?) gardien du jardin sur le compte de la vendange, à titre d'avance, une poule et dix œufs. Septième année, le 15 Mésorè, par mon intermédiaire à moi Hiérax secrétaire.»

46. *Journal d'Entrée* n° 87034.

13 × 15 Cms.

(V. 45, 51 et 52.)

Αὐρῆλος Πανίσκος
δι' ἐμοῦ Ἱέραχ(ος) ἀντιγραφ(έως)
Πκαῦφι ὁρνιθοτρό(φω) χαῖρειν
δὸς εἰς λόγ(ον) τρύγ(ης) τονδό(ας)
5. δύο / τοκ(άδας) β (ἔτους) ζ Μεσορὴ ἵε

« Aurélios Paniskos, par mon intermédiaire à moi Hiérax, secrétaire, à Pkauphis éleveur de poulets salut : livre pour le compte de la vendange, deux poules. Total : 2 poules. Septième année, le 30 Mésorè.»

47. *Journal d'Entrée* n° 87035.

11 × 12 Cms.

Αὐρῆλος Πανίσκος Ψευθατρῆτι
ὁρνιθοτρό(φω) χαῖρ(ειν) δὸς εἰς οἴ-
κον ημέρ(ας) ωδ̄ δέκα ἀπ̄
λ̄ Ἀθύρ ἔως ἥ γι...
5. εἴκοσι (ἔτους) ζ'' φ...
θ̄

L. 4 : après Αθύρ, on trouve une barre d'abréviation (?) qui n'est guère explicable.

«Aurélios Paniskos à Psenthattrès éleveur de poulets salut : livre à la maison pour la journée, dix œufs à compter du 30 Hathyr ... vingt ... septième année, ... le 9(?).»

48. *Journal d'Entrée* n° 87036.

9 × 9 Cms.

Aύρηλ(ios) Ηλανίσκο(os)
ἀρνιθοτρόφῳ Ἰτου χαιρ(ειν)
δὸς ἐμοὶ εἰς τὴν οικίαν
τοκαδας δύο καὶ τῶι δεκα-
5. δάρχη ὁμοιω(s) ἀλλας δύο / ω δ
(ἔτους) η Χοιάκ ε

L. 5 : après la barre du total, l'ostracon porte un sigle curieux ω, que nous n'avons pas pu interpréter.

«Aurélios Paniskos à l'éleveur de poulets d'Itos (ou Iton?) salut : livre-moi pour la maison deux poules et pour le décurion de même deux autres. Total : 4. Huitième année, le 5 Choiak.»

49. *Journal d'Entrée* n° 87037.

17 × 7 Cms.

Πκαῦχφι ὀρνιθ(οτρόφῳ)
δὸς Αύρηλ(ios) Ἡρώ-
δη καὶ Ἡρακλείδηι
οἰνεμπόροις ἀπὸ
5. Λύκων πόλεως
ὑπ(έρ) σπονδ(ῆς) συναλλάγ(ματος)
οἴνου κερ(αμίων) [.] . . . ω ὀρνιθ(ας)
τοκαδ(as) τέσσαρας
(ἔτους) η" Τῦξι ια

L. 7 : probablement [δκτ]ω.

« A Pkauphis éleveur de poulets : livre aux marchands de vin de Lycopolis Aurélios Hérôdès et Aurélios Héraklédès, comme gratification pour le contrat concernant [huit?] jarres de vin, quatre poules. Huitième année, le 11 Tubi.»

50. *Journal d'Entrée* n° 87038.

9 × 16 Cms.

Αὐρηλ. δρυιθοτρόφῳ
Ιτου χαιρεῖν
. . . λι/ ἐμοὶ εἰς οἴκον
τοκάδα(s) [[μίαν]] δύο / τοκάδα(as) β
5. (ἔτους) η" Φαμενῶθ
χε

L. 1 : Αὐρηλ(ios) Πανίσκη(os)?-

« Aurélios [Paniskos?] à l'éleveur de poulets d'Itos (ou Iton?) salut ... pour la maison deux poules. Total : 2 poules. Huitième année, le 25 Phaménôth.»

51. *Journal d'Entrée* n° 87039.

11,5 × 8,5 Cms.

(Cf. 45, 46, 52.)

Αὐρηλιος
Πανίσκος δι' ἐμοῦ Ἱέρακ(ος)
Φροντ(ιστοῦ) Πκαῦθι δρυιθο(τρόφῳ)
χαιρεῖν δὸς εἰς . . .
5. τῶν ἔπισκεπ(ιων) γενημάτ(ων)
τοκάδα μίαν ''
(ἔτους) η" Φαρμοῦθι.. .

« Aurélios Paniskos par mon intermédiaire à moi Hiérax, régisseur, à Pkauphis éleveur de poulets, salut : livre pour ... des inspecteurs des récoltes (?) une poule. Huitième année, Pharmouthi le ...»

52. *Journal d'Entrée* n° 87040.

12 × 16 Cms.

(Cf. 45, 46, 51.)

[[A]]
Αὐρηλ(ios) Πανίσκος δι' ἐμοῦ Ἱέρακος
οίκο(νόμου) Πκαῦθι δρυιθοτρόφῳ
χαιρεῖν δὸς ις λόγ(ον) τρύγ(ης)
τοκάδας [[β]] 'δύο' ωὰ εἴκοσι
5. /τοκάδας) β ωὰ ς
(ἔτους) . Μεσορὴ κύ

En tête du document, un premier A s'étant déformé en coulure, le scribe l'a biffé et a recommencé à la ligne suivante. L. 3 : εἰς λόγ(ον). L. 4 : le scribe a biffé β et

écrit δύο au-dessus. L. 6 : la lecture du sigle de l'année (L) est très incertaine. Peut-être s'agit-il seulement du prolongement de la barre indiquant le total à la ligne précédente.

« Aurélios Paniskos, par mon intermédiaire à moi Hiérax économe, à Pkauphis éleveur de poulets, salut : livre pour le compte de la vendange deux poules et vingt œufs. Total : 2 poules, 20 œufs ... année (?), le 23 Mésorè.»

53. *Journal d'Entrée* n° 87041.

6×10 Cms.

Aύρηλιος Πανίσκος
 δι αιμον ..ηρου ἔσχον
 εἰς οἴκον δοκάδας
 δεσμος

« Aurélios Paniskos par mon intermédiaire (?) ... j'ai reçu pour la maison ... poules ... »

54. *Journal d'Entrée* n° 87042.

$7,5 \times 8$ Cms.

Aύρηλιος Πανίσκος
 [. . . .] οικ
 δρ(ν)ιθοτρόφ(ω) χαιρειν
 δδος Ωριω
 5. τικα τονδ
 δας δύο
 δι' ἐμοῦ Ιερα

L. 4 : Ωριω[νι]? L. 7 : δι' ἐμοῦ Ιερα[νος]?

« Aurélios Paniskos ... à l'éleveur de poulets salut : livre à Horiōn (?) ... deux poules par mon intermédiaire à moi Hiérax (?).»

55⁽¹⁾. *Journal d'Entrée* n° 87043.

$11 \times 10,5$ Cms.

π(αρα) Αύρηλιον Ιερα[
 ας Μεσορή τι
 φιλοις ἐπὶ του
 δ
 5. -----

⁽¹⁾ Nous n'avons pu établir de traduction des quatre derniers ostraca.

—••••(70)••••

56. *Journal d'Entrée* n° 87044.

8,5 × 10 Cms.

Πακ . . .

δι Μικη ναυ

γι'' Μεχέρ

κα

57. *Journal d'Entrée* n° 87045.

13,5 × 12 Cms.

λόγ(ος) ωροβάτω(ν)

Καμιθ δ

Ἀρεμπαῖς Ταλης β

Φαιησιος Καπ . β

5. Π . . θαης . . αικ β

Ιέραξ Ιερακαπολ

L. 6 : peut-être Ιερακαπόλ(λωνος) ?

58. *Journal d'Entrée* n° 87046.

10 × 10 Cms.

Αύρηλ(ιος) ἐπειτηρηταῖς μητρο-

πόλεως ωνος ε . .

. φ ὑμῶν δραχμ . .

ὑπὲρ τοῦ ζ (έτους)

L. 1 : lire ἐπιτηρηταῖς ; pour les échanges entre i et ει, v. 45, 2.

INDEX

NOMS PROPRES

- Ἀγρικόλ(ας ?) 7, 3 ; 12, 2 (?).
 Ἀρεμῆθοις 1, 1, 5 ; 2, 1, 7 ; 3, 1, 7 ; 4, 1, 6 ;
 5, 1, 7 ; 6, 1, 7 ; 7, 1, 6 ; 8, 1, 6 ; 9, 1, 5 ;
 10, 1, 5 ; 11, 1 ; 12, 1, 5 ; 13, 1 ; 14, 1,
 7 ; 15, 1, 7 ; 16, 1, 5 ; 35, 2.
 Ἀρεμπάῖς 57, 3.
 Ἀρομῆθοις 23, 3.
 Ἀρομπάῖς 33, 2.
 Ἀρονμῆθοις 24, 4.
 Αὐρήλ(ιος) Μίκη() 42, 9 (sans doute
 Μίκη(λος) ou Μίκα(λων)).
 Αὐρήλ(ιος) Μικελ() 43, 8 ; 44, 7.
 Αὐρήλιος Νουμῆνιος 35, 1 ; 36, 1 ; 37, 2-3.
 Αὐρήλιος Πανίσκος 33, 1 ; 34, 1 ; 36, 5 ; 37,
 1 ; 38, 1 ; 39, 1 ; 41, 1 ; 42, 2 ; 43, 2 ;
 44, 1-2 ; 45, 1 ; 46, 1 ; 47, 1 ; 48, 1 ;
 51, 1-2 ; 52, 1 ; 53, 1 ; 54, 1.
 Αὐρήλιος Ροῦφος 1, 1 ; 2, 1.
 Ἐπιχώριος 8, 2-3 ; 14, 2.
 Ἡρακλείδης 2, 3 ; 49, 3.
 Ἡράδης 49, 2-3.
 Θέων 39, 2.
 Ἰεραπαπόλ(λων ?) 57, 6.
 Ἰέραξ 31, 2 ; 45, 5 ; 46, 2 ; 51, 2 ; 54, 7 ;
 55, 1 ; 57, 6.
 Ἰσιδωριανός 13, 3.
 Καλλιμαχος 43, 4 ; 44, 3.
 Ὁρομῆθοις 26, 4.
 Ὁρονμῆθοις 25, 3-4.
 Ὁσῆτος 23, 1 ; 24, 1.
 Ηχονομῆτης 4, 1-2 ; 15, 3.
 Ηεσόντης 35, 2 ; 36, 1 ; 38, 2 ; 40, 1 (?) ;
 41, 2 ; 44, 2.
 Ηετερμούθης 36, 2-3 ; 42, 1 ; 43, 1 ; 44, 1.
 Ηηαῦθοις 37, 1 ; 39, 1 ; 45, 1 ; 46, 3 ; 49,
 1 ; 51, 3 ; 52, 2.

Ψεναρομπάῖς 34, 2.

Ψενθατρῆς 47, 1.

Ψενπενασοῦθις 42, 3.

Ψενπετέσ..θοις 43, 3.

Ψεντουάριος 25, 1 ; 26, 1-2 ; 27, 1.

Ωρίων 42, 4 ; 54, 4 (?) .

CHRONOLOGIE

Ἀθύρ 18, 1 ; 28, 1 ; 47, 4.

ἐπαγομένη 31, 1.

Ἐπειρ 7, 5 ; 8, 5 ; 9, 4 ; 16, 4 ; 21, 1 ; 23,
 5 ; 24, 7 ; 30, 3 ; 34, 4 ; 42, 6.

Θάθ 17, 1 ; 37, 4.

Μεσορή 10, 4 ; 11, 5 ; 22, 1 ; 31, 1 ; 33, 6 ;
 35, 8 ; 36, 7 ; 43, 7 ; 44, 7 ; 45, 4 ; 46,
 5 ; 52, 6 ; 55, 2.

Μεχειρ 3, 6 ; 29, 1 ; 56, 3.

Παχών 6, 6 ; 14, 6 ; 15, 6 ; 26, 5.

Τύει 25, 7 ; 40, 8 ; 41, 6 ; 49, 9.

Φαμενώθ 4, 5 ; 12, 4 ; 20, 4 ; 27, 4 ; 50, 5.

Φαρμούθι 5, 6 ; 13, 7-8 ; 51, 7.

Φαῶφι 38, 6.

Χοιάκη 1, 4 ; 2, 6 ; 19, 1 ; 32, 1, 4 ; 39, 5 ;
 48, 6.

GÉOGRAPHIE

***Ἴτος ou *Ἴτον** 23, 4 ; 24, 5 ; 25, 4 ; 27, 3 ;
 40, 2 ; 48, 2 ; 50, 2.

Λύκων πόλις 2, 3-4 ; 49, 4-5.

Πανόπολις 40, 4-5.

Τριφιον 2, 2.

HAUTS FONCTIONNAIRES

ἐπαρχος 10, 2-3.

σηραπηγός 1, 2 ; 5, 3 ; 9, 2-3.

MESURES

κεράμιον 49, 7.

PROFESSIONS DIVERSES

ἀντιγραφεύς 1, 5; 2, 7; 3, 7; 4, 6; 5, 8;
 6, 7-8; 45, 5; 46, 2.
ἀρχιγεωργός 36, 3; 42, 1; 43, 1; 44, 1.
γεωμέτρης 6, 2.
δεκαδάρχης 35, 4; 36, 4; 48, 4-5.
ἐπισκέπητής 8, 3; 14, 3; 51, 5.
ἐπίσκοπος 6, 3.
ἐπισφραγισθής 42, 7.
ἐπιτηρητής 58, 1.
κηπουρός 43, 4; 44, 3; 45, 2.
οἰκονόμος 52, 2.
σιτολόγος 16, 2; 42, 7.
σιτομέτρης 21, 3.
στρατιώτης 17, 2; 19, 2; 20, 2; 29, 2 (?);
 32, 2.
Φροντισθής 8, 6; 9, 5; 10, 5; 12, 5; 14, 7;
 15, 7; 16, 5; 51, 3.

VOCABULAIRE GÉNÉRAL

ἄεροχον 6, 3; 14, 3.
ἄγορασμός 4, 2; 15, 3.
ἀπαιτεῖν 19, 3.
γένημα 51, 5.
γράφειν 42, 9; 43, 7; 44, 8.
εἰρήνη 13, 5.
ἐπιδημεῖν 3, 2-3; 35, 4.
ἐπισταλμα 35, 7.
ἐψησις 17, 2; 18, 1; 19, 2; 20, 2;
 22, 2.
ἡμέρα 43, 5; 44, 4; 47, 3.
Θυσία 37, 3.
λόγος 42, 5; 45, 3; 46, 4; 52, 3;
 57, 1.
μητρόπολις 23, 2; 24, 2; 25, 2; 26, 2-3;
 27, 2; 58, 1-2.
νεδρυτός 35, 6.
νομάδιον 33, 5; 34, 3.
οίκια 39, 2-3; 48, 3.
οἶκος 34, 3; 38, 3; 47, 2-3; 50, 3; 53, 3.
οἰνέμπορος 49, 4.

δρυς 3, 3; 4, 3; 27, 3 (?); 30, 1 (?);
 35, 7; 40, 6; 42, 5; 49, 7.
δρυίθιον 13, 5 et 6; 36, 6; 37, 3.
δρυιθοτρόφος 1, 1; 2, 1; 3, 1; 4, 1; 5, 1;
 6, 1; 7, 1; 8, 1; 9, 1; 10, 1; 11, 1;
 12, 1; 13, 1; 14, 1; 15, 1; 16, 1; 23,
 1-2, 3-4; 24, 1, 5; 25, 1, 4; 27, 1, 2;
 33, 2-3; 35, 2-3; 36, 2; 37, 1-2; 38,
 2; 39, 1 (?); 40, 1-2; 41, 2; 42, 3;
 43, 3; 44, 2; 45, 1; 46, 3; 47, 2; 48,
 2; 49, 1; 50, 1; 51, 3; 52, 2; 54, 3.
ταΐδαριον 39, 2.
ταράσσασις 1, 2; 3, 2; 5, 2; 7, 2; 8, 2;
 9, 2; 10, 2; 12, 2; 13, 2; 14, 2.
τλήρωσις 44, 4.
τρεσσάντερος 42, 2; 43, 2; 44, 2.
τρόβατον 57, 1.
σιτομετρία 21, 4.
σπονδὴ 4, 2; 16, 2-3; 49, 6.
συνάλλαγμα 49, 6.
σύναρσις 42, 5.
συνήθεια 42, 4.
τοκάς 1, 3, 4; 2, 4, 5; 3, 3, 5; 4, 3, 4;
 5, 3, 5; 6, 4, 5; 7, 3, 4; 8, 4; 9, 3, 4;
 10, 3; 11, 2-3; 12, 3; 14, 4, 5; 15, 3,
 5; 16, 3, 4; 17, 2; 19, 3, 4; 20, 3, 4;
 21, 5; 23, 4; 24, 5, 6; 25, 5, 6; 26,
 4; 29, 3, 5; 31, 3; 32, 2, 3; 33, 4; 38,
 4; 39, 3; 42, 6, 8; 43, 5, 6; 44, 5, 6;
 45, 3; 46, 4, 5; 48, 4; 49, 8; 50, 4;
 51, 6; 52, 4, 5; 53, 3 (?); 54, 5-6.
τρύγη 11, 2; 33, 4; 35, 5; 43, 5; 44, 4;
 45, 3; 46, 4; 52, 3.
νιός 2, 2.
φίλος 55, 3.
χωρίον 11, 2; 35, 5.
ῳόν 1, 3, 4; 3, 4, 5; 4, 3, 4; 5, 4, 5; 11,
 3, 4; 14, 4, 5; 15, 4, 5; 17, 2; 18, 2;
 19, 3, 4; 20, 3, 4; 21, 5; 22, 2; 29,
 3, 6; 30, 1; 32, 3; 33, 5; 38, 5; 39, 3;
 41, 3, 5; 42, 8; 43, 6; 44, 5, 6; 45, 4;
 47, 3; 52, 4, 5.